

Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Lac Tchad

Mesures agricoles d'adaptation

Contexte

Les moyens de subsistance de la plus grande partie des personnes vivant dans le bassin du Lac Tchad dépendent de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux effets du changement climatique.

Dans le bassin, les effets du changement climatique sur l'agriculture se ressentent déjà gravement. Les communautés sont touchées par l'irrégularité de pluies et l'augmentation des événements extrêmes comme la sécheresse, le manque de l'eau étant le principal facteur limitant pour la productivité agricole et du bétail. Les impacts se manifestent par une diminution des rendements des cultures et des terres cultivables. Celle-ci aggrave l'insécurité alimentaire ainsi que les conflits en raison de la raréfaction de la nourriture, tant pour les humains que pour les animaux.

Approche

Dans ce contexte, le projet vise à améliorer les capacités locales d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Lac Tchad. À cette fin, le projet travaille en étroite coopération avec des ONG locales et des services techniques dans les régions. Il promeut les réseaux transfrontaliers des acteurs dans le but de faciliter l'échange et l'apprentissage mutuels et de développer et piloter des réponses adéquates au défi du changement climatique.

Dans ce cadre, des mesures pilotes d'adaptation agricoles au changement climatique pour les systèmes de production les plus répandus ont été développés et testées de manière participative dans une zone pilote. Cette zone pilote transfrontalière s'étend sur environ 40.000 km² entre N'Djamena, Bongor (Tchad) et



Intitulé du projet	Adaptation au Changement Climatique
Commettant / Client	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire	Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Durée globale	30.06.2014 – 30.06.2019
Enveloppe financière	3 Mio EUR
Zone projet	Bassin du Lac Tchad

l'Extrême-Nord du Cameroun (Maroua). Pendant la mise en œuvre des mesures pilotes, des bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique ont été identifiées et pourront servir de modèle pour la réplication des mesures.

Les mesures ont été conçues de manière à faciliter une telle réplication dans la zone pilote et au-delà dans des régions avec des conditions climatiques similaires.

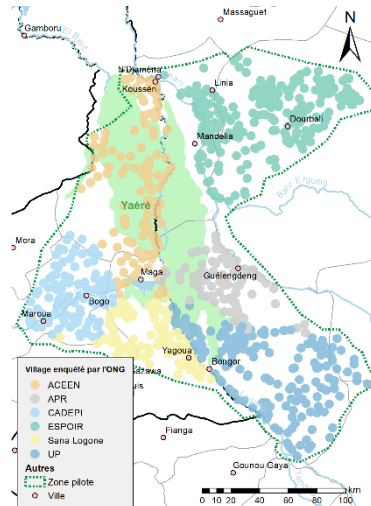


Photo de gauche: Buttage du champ (Sorgho)

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite: Semis en ligne (Niébé)

© Dr. Anja Stache GIZ



Photo de gauche: Pluviale Sorgho précoce

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite: Pratique de la sélection des plantes (Plante de Sorgho)

© Dr. Anja Stache, GIZ

Le projet est réalisé autour des trois processus ci-après :

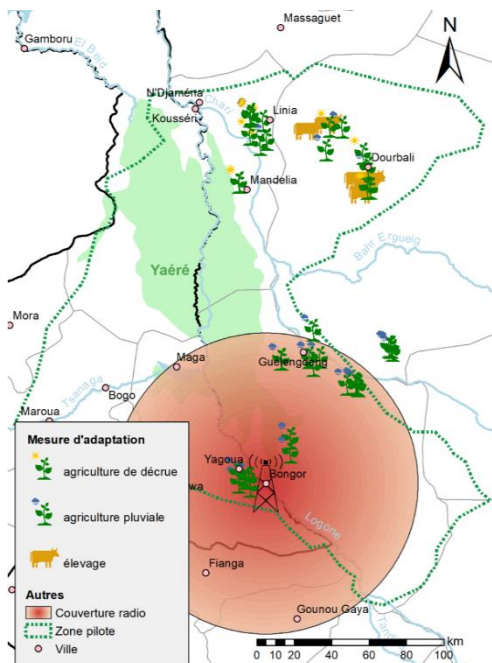
1. Étude du changement climatique et inventaire des systèmes de production dans le bassin du Lac Tchad

Le projet a commencé avec l'élaboration d'une étude du changement climatique qui a analysé les impacts potentiels du changement climatique sur le bassin. Parallèlement, une enquête socio-économique a été menée afin de caractériser les principaux systèmes de production agricole dans la zone pilote et d'étudier la vulnérabilité des systèmes, les perceptions ainsi que les capacités d'adaptation des communautés face au changement climatique.

Hypothèse d'adaptation

La planification et la mise en œuvre participative de mesures d'adaptation contribuent à améliorer la résilience des communautés face au changement climatique. Tester, évaluer et démontrer les résultats de ces mesures enrichit la connaissance globale de l'adaptation, et conduit à une réplication à une plus grande échelle.

Des mesures concrètes d'adaptation ont été identifiées sur la base de ces résultats, en tenant compte des pratiques traditionnelles d'adaptation et de l'aspect genre.



2. Planification et mise en œuvre des mesures d'adaptation

Le projet appuie la mise en œuvre des mesures pilotes dans trois systèmes de production, notamment :

- L'agriculture pluviale, pratiquée pendant la saison pluviale
- L'agriculture de décrue, pratiquée pendant la saison sèche
- Le système d'élevage, pratiqué par des éleveurs transhumants, les agro-éleveurs et agriculteurs ;
- En 2018, le projet a introduit la mesure dans le système de contre-saison.

Les mesures consistent essentiellement en :

- L'introduction de semences précoces avec une période de maturation plus courte du fait d'une saison pluviale raccourcie afin de réduire la vulnérabilité des communautés à la sécheresse (tous les systèmes)
- Système de décrue : La diversification des cultures de décrue afin de générer des revenus additionnels pendant la saison sèche et rendre les agriculteurs moins tributaires des cultures pluviales
- Système élevage : La production fourragère pour l'alimentation du bétail ou la vente, visant à améliorer les moyens de subsistance des éleveurs et agriculteurs
- Une formation technique et un accompagnement continu des paysans pilotes par rapport aux techniques et modalités de production des cultures
- L'application de l'approche paysan-formateur afin de promouvoir la diffusion des connaissances et la réplication des mesures.

„Mon champ (test) était situé le long de la route principale. Tout le monde s'arrêtait pour admirer les plantes qui étaient grandes et belles“ [paysan pilote]

3. Diffusion des expériences

Dans le but d'appuyer la réplication des mesures, le projet promeut la diffusion des expériences en continu pendant la mise en œuvre des mesures. Les activités comprennent :

- Élaboration et diffusion du matériel de communication et des émissions radio sur la mise en œuvre des mesures
- L'organisation d'échanges transfrontaliers et l'autoformation paysan-paysan.



Photo de gauche : Stockage du foin (Grand élevage)

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite : Champ test (Grand élevage)

© Dr. Anja Stache, GIZ

Les résultats

Lors des deux campagnes de la mise en œuvre des mesures, les effets positifs suivants ont été constatés :

- Une augmentation du rendement et une récolte plus sûre dans tous les systèmes de production, malgré des conditions climatiques difficiles (parfois triplé)
- Une meilleure résilience des semences contre la sécheresse, la striga et les attaques des insectes
- Système de décrue : la diversification des cultures et la génération de revenus additionnels, par la vente et la possibilité de deux récoltes
- Système d'élevage : le renforcement des activités agricoles des éleveurs et la génération d'un revenu additionnel pour les agriculteurs par la promotion de la production fourragère
- Une continuité de l'application de la mesure d'adaptation dans plusieurs communautés, malgré la rupture de l'intervention du projet pendant 2017
- La réplication de la mesure dans la zone pilote et l'intégration des volontaires grâce aux échanges paysan-paysan et la diffusion de la mise en place des mesures et des bonnes expériences.

Les bonnes pratiques

- Introduction de semences précoces avec un cycle de maturation plus court (90 jours contre 120 pour la semence traditionnelle) ;
- Système pluvial : report du semis des cultures en raison d'une saison pluviale retardée
- Système de décrue : avancement de la transplantation des cultures sur les surfaces et valorisation de l'humidité
- Système élevage : collecte de tiges pour la production de fourrage destiné à l'alimentation des animaux ou à la vente, et choix de semis pour utilisation multifonctionnelle (production du foin / alimentation humaine)

- Semis en ligne et respect d'interpoquet qui facilite l'entretien et le démarrage, malgré la charge de travail plus élevée
- Le suivi et l'accompagnement de proximité des paysans et la connaissance d'un itinéraire technique bien précis par rapport aux différentes étapes de la campagne agricole dans les différents systèmes
- L'approche paysan-paysan facilite la réplication des mesures.

Durée du projet	2013 -2019
Zone d'intervention	Tchad : Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi-Est Cameroun : Extrême-Nord
Système de production et cultures testées	° Agriculture Pluviale (Sorgho, Niébé, Mais) ° Agriculture de décrue (Pastèque, Melon, Sorgho) ° Élevage (Sorgho, Niébé)
Campagne agricole	° Pluviale : 2015, 2016, 2018 ° Décrue : 2015, 2016, 2018 ° Élevage : 2016 et 2018
Bénéficiaires	Plus de 155 bénéficiaires directs, dont plus d'un tiers de femmes

Le projet **Adaptation au Changement Climatique** est un projet de la coopération allemande et fait partie du programme « Conseil en organisation à la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ». Le projet est mis en œuvre par la GIZ en coopération avec la CBLT. Il est financé par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115
Auteur Dr. Anja Stache
Mise en page GIZ
Situation Juillet 2018
Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En coopération avec: Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Mandaté par: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ)

Adresses BMZ Bonn BMZ Berlin
postales des Dahlmannstraße 4 10963 Berlin
deux sièges du 53113 Bonn Allemagne
BMZ Allemagne T : +49 (0)30 18
T : +49 (0)228 99 535-0
535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de